



Projet: PAP NQ - Cité Militaire

Thème: Compte Rendu De La Réunion Du 26.06.2018

Thème	Réunion du 26.06.2018		
Date/Heure	26.06.2018 / 14:00 Heures	Rapporteur	MB
Lieu	AC Diekirch	Date du rapport	04.07.2018

Prochaine réunion

Thème	Présentation d'un draft de PAP		
Date/Heure	25.07.2018 / 10:00 Heures		
Lieu	SNHBM		

Nom	Bureau	E-Mail / Fax	Présence	Diffusion
BACHSTEIN Jean-Claude	Pompier Diekirch	kommandant@diekirch.lu	X	X
MICHELS Georges	AC Diekirch	georges.michels@diekirch.lu	X	X
HAAGEN Serge	AC Diekirch	serge.haagen@diekirch.lu	X	X
DUPONT Diane	MIN.L	diane.dupont@mi.etat.lu		X
NORDMO Cathrin	MIN.L	cathrin.nordmo@mi.etat.lu		X
HAVET Julien	Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative	julien.havet@mfp.etat.lu		X
ENTRINGER Guy	SNHBM	guy.entringer@snhbm.lu		X
HUBERMONT Fabien	SNHBM	fabien.hubermont@snhbm.lu	X	X
KOLBACH Gary	SNHBM	gary.kolbach@snhbm.lu		X
SCHNITZIUS Stéphanie	BEST	sschnitzius@best.lu		X
BRIZION Cathy	MDL	info@majadevetak.lu		X
DEVETAK Maja	MDL	info@majadevetak.lu		X
BOLZINGER Marie	WW+	m.bolzinger@wwplus.lu	X	X
LAI Anais	WW+	a.lai@wwplus.lu	X	X

Le présent rapport entre en vigueur dès réception, il est accepté s'il n'y a pas eu d'observation écrite dans les 8 jours.





Point	Description	Constaté le	Responsable	A réaliser pour	Réalisé le
-------	-------------	-------------	-------------	-----------------	------------

Point	Description	Constaté le	Respon- sable	A réaliser pour	Réalisé le
-------	-------------	-------------	------------------	--------------------	---------------

01	INTRODUCTION				
	<p>Présentation du concept urbanistique par WW+.</p> <p>Validation par les pompiers du concept de zone piétonne accessible ponctuellement par les véhicules spéciaux (pompiers, ordures, etc.) par un système de télécommande.</p> <p>Le pompier demande de réserver des couloirs de 11,00 m devant les bâtiments pour garantir leur accessibilité en cas d'incendie.</p> <p>Le pompier informe que chaque appartement doit être accessible par un brancard, ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit la cage d'escalier commune doit être dimensionnée en conséquence ; - Soit chaque appartement doit être accessible individuellement. Dans ce cas, au moins une fenêtre doit être dimensionnée de manière à permettre le passage d'un brancard. 	28.06	/	/	/
02	MODIFICATIONS À PRÉVOIR, LOT PAR LOT				
	<p>Lot 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les pompiers pourront stationner sur le trottoir longeant le CR, le long de la rue Alexis Heck. - Concernant la rue Clairefontaine, il est demandé de supprimer les 4 places de stationnement situées à gauche de l'entrée au parking commun afin de libérer une voie permettant d'accéder plus facilement au parking, sans gêner la circulation. - Au niveau de la façade sud, il est demandé de maintenir la distance 	28.06	WW+ MDL BEST	25.07	/





Point	Description	Constaté le	Responsable	A réaliser pour	Réalisé le
	<p>règlementaire de 11,00m entre la façade de l'immeuble mixte et les premières plantations.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il s'agira de prévoir un système de ventilation approprié pour le parking (ventilateur) et une aération des niveaux souterrains (cours anglaises?). 				
	<p>Lot 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les pompiers pourront se stationner à l'emplacement prévu pour le Kiss&go de la crèche. - Attention à l'accessibilité des appartements : la rangée d'arbres peut être problématique. Décision de l'AC : conserver la rangée d'arbre, la représenter dans le PAP mais préciser dans la partie écrite que le nombre et la position exacte des arbres devront être détaillés dans le projet d'exécution (même remarque pour le lot 5.5). 	28.06	WW+ MDL BEST	25.07	/
	<p>Lot 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problème pour l'accessibilité des appartements présents en façade nord. Il est important de conserver les arbres présents sur le site. Il est donc convenu que l'accessibilité pompiers sera réglé lors du développement de la typologie du bâtiment 3.1. 	28.06	SNHBM	-	-
	<p>Lot 4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de problème particulier. 	28.06	/	/	/





Point	Description	Constaté le	Responsable	A réaliser pour	Réalisé le
	<p>Lot 5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminuer d'1,00m la largeur du bâtiment 5.1 pour préserver 11,00m entre le bâtiment 5.1 et 5.2, prolonger l'espace minéral jusqu'au bout du bâtiment / repenser la forme du bassin de rétention en conséquence. 	28.06	WW+ MDL BEST	25.07	-
	<p>Infrastructures / réseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'AC signale la présence d'un transformateur sur le site (voir photo en annexe). Vu l'emprise de cette structure (7x3,50m), il est important de prévoir son emplacement au stade du PAP. Ce transformateur alimente notamment le magasin 'match'. IL est possible de maintenir son emplacement actuel ou de le déplacer dans un espace public du PAP. Il pourra être intégré au bâtiment mixte (bâtiment partiellement communal), en rez-de-chaussée. - Un nouveau transformateur sera par ailleurs nécessaire pour couvrir les besoins en électricité du nouveaux quartier. Une étude concernant son dimensionnement est à faire en fonction du nombre de logements et des fonctions projetées dans le PAP. - La position des transformateurs est à prendre en compte lors du phasage du projet. - L'AC informe que le projet sera alimenté en gaz ou en chauffage urbain. Cependant, les réserves communales sont bientôt atteintes. - L'AC informe que l'éclairage futur des espaces publics du PAP devra être à LED. 	28.06	WW+ MDI BEST	25.07	-





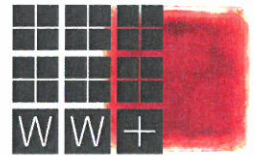
Point	Description	Constaté le	Responsable	A réaliser pour	Réalisé le
	<ul style="list-style-type: none"> - L'AC informe qu'elle n'est pas favorable à ce que les niveaux de RDC ressortent du terrain naturel (effet de socle généré par les niveaux des zones HQ). Les caves pourront être situées en dessous des zones HQ et seront donc pourvues de cuves étanches, comme c'est déjà le cas partout ailleurs dans la Commune. - L'AC souhaiterait que le canalisation se déversant dans la Sûre au niveau de l'escalier, soit raccordée de manière plus traditionnelle à une canalisation. 				

Signature du rapporteur

MB, WW+

Compte rendu de la reunion du 26_06_2018_84985.doc





Réunion – Liste des Participants

Projet	PAP NQ - cité militaire	
Theme	Réunion du 26.06.2018	
Date	26.06.2018	
Heure	14h00	
Lieu	AC Diekirch	
Nom	Société	Présents
Bachstein J-Claude	Pompjes Diekirch	kommandant@diekirch.lu
HAAGEN Serge	Vd Diekirch	
Michels Georges	Vd Diekirch	georges.michels@diekirch.lu
HUBER MONT FABIAN	SNHBM	fabien.hubermont@snhbm.lu
LAÏ Anais	WW+	
BOLZINGER MARIE	WW+	

Dok.-Name

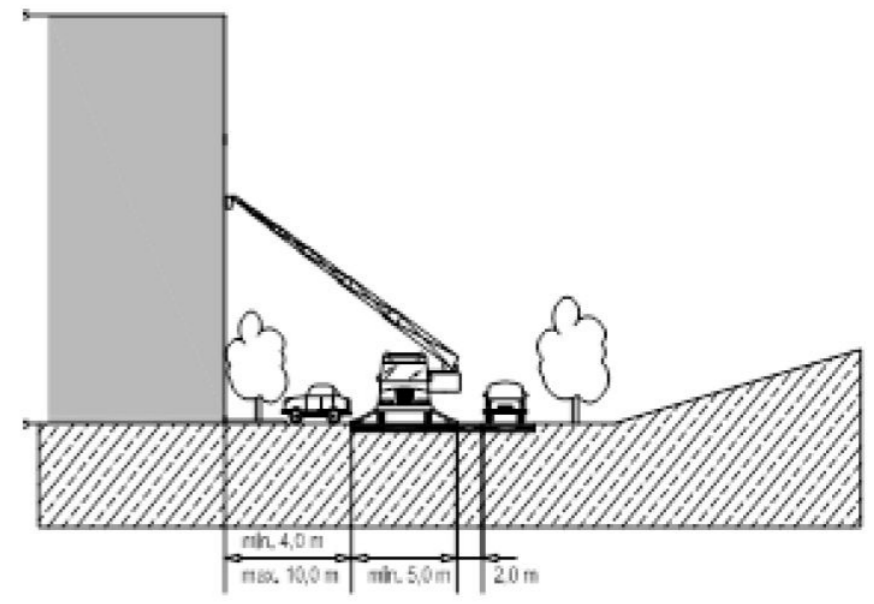


E.3 MOBILITÉ

- POMPIERS / DÉMÉNAGEMENTS



- BORNES ESCAMOTABLES (télécommande)
- ACCÈS VÉHICULES SPÉCIAUX (POMPIERS, ORDURES, LIVRAISONS)
- ACCÈS FAÇADES PRINCIPALES
- DISTANCE BAT. MOYEN (MIN. 11,00m)

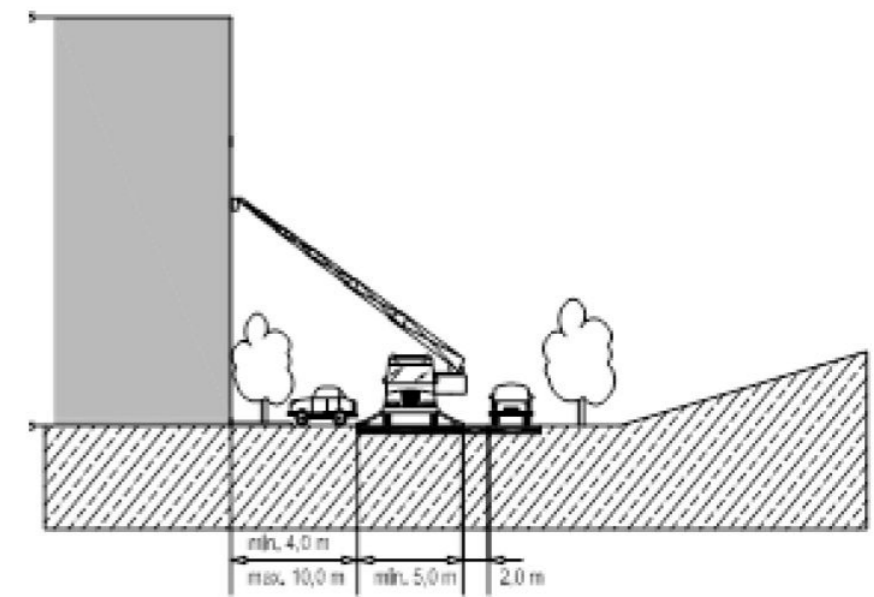
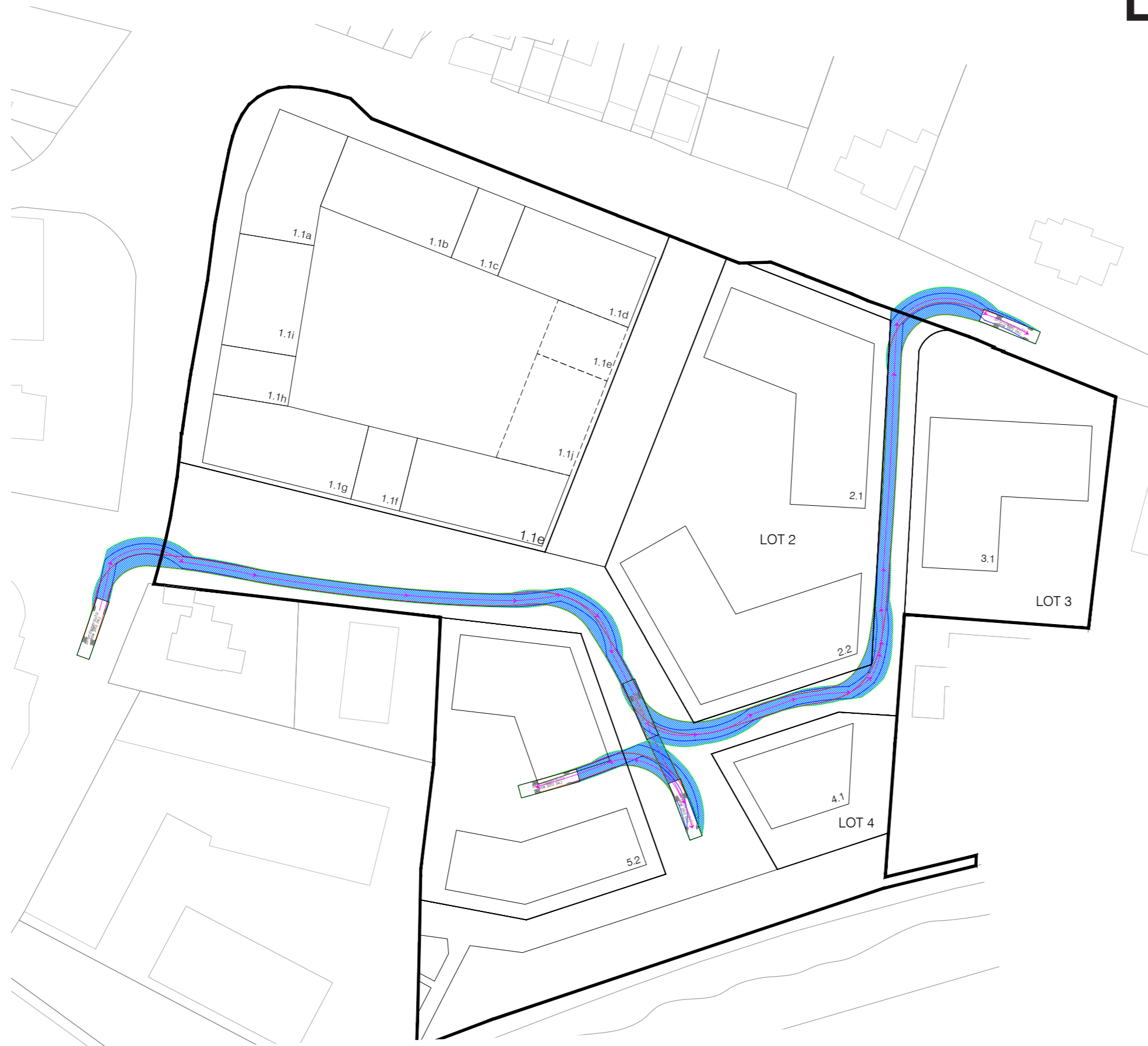


Bâtiments moyens 7m < bâtiment < 22 m

E.3 MOBILITÉ

- POMPIERS / DÉMÉNAGEMENTS

== VERIFICATION RAYONS DE BRAQUAGE



Batiments moyens 7m < bâtiment < 22 m